

## Nomination du nouveau secrétaire municipal

---

**La Municipalité de Pully, dans sa séance du 20 novembre 2024, a nommé M. Sébastien Cornuz en qualité de secrétaire municipal. Il entrera en fonction le 1er juillet 2025 et succédera alors à M. Ph. Steiner qui prendra sa retraite après avoir occupé ce poste pendant 13 ans.**

Suite à la mise au concours du poste de secrétaire municipal, et après une sélection rigoureuse parmi plus de deux cents postulations, la Municipalité a décidé de privilégier une candidature interne de qualité. Elle a ainsi choisi de nommer M. Sébastien Cornuz en qualité de secrétaire municipal au sein de la Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles.

Agé de 44 ans, M. Cornuz est actuellement chef de service à la Direction des domaines, gérances et sports (DDGS) à la Ville de Pully. Titulaire d'un brevet fédéral de gérant d'immeubles ainsi que d'un CAS en management entrepreneurial, M. Cornuz a une longue expérience professionnelle. Il a d'abord œuvré dans le domaine de l'électricité et de la télécommunication, puis dans celui de l'immobilier durant une dizaine d'années. Dès 2014, il a géré la DDGS en y amenant les réformes nécessaires pour en dynamiser le fonctionnement et en maximiser l'efficacité et les prestations proposées. Doté d'un véritable sens du service public, M. Cornuz a également été membre du SDIS pendant plus de vingt ans, notamment en qualité de membre de l'état-major durant les quinze dernières années.

Son excellente connaissance de l'administration, ses nombreuses compétences dans des domaines très divers et utiles à la fonction ainsi que son sens relationnel lui permettront sans nul doute de se sentir à l'aise dans le poste de secrétaire municipal.

La Municipalité se réjouit de la nomination de son nouveau secrétaire municipal qui pourra assurer la transition entre la législature actuelle et la suivante, tout en continuant à optimiser et à dynamiser son administration.

Pully, le 25 novembre 2024 – La Municipalité

*Renseignements complémentaires :*

Ville de Pully – Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles, Gil Reichen, Syndic –  
021 721 31 46